

CRÉDIT FONCIER du bas Canada,—pétition demandant un amendement à son acte d'incorporation, 51. Rapportée du Comité, 55.
et de placement, Nationale de Toronto. (*Voir Compagnies No. 7.*)

CROSS, A. et al., pétition demandant un acte d'incorporation, 51. Rapportée du comité, 55. (*Voir bills, No. 65.*)

DAVIS, Thomas, nommé messenger sessionnel, 86. Rapport adopté, 13.

DÉBATS ET DÉLIBÉRATIONS du Sénat, publication, (*Voir comités, No. 8.*)

DENIERS au crédit du gouvernement. (*Voir adresses, No. 18.*)

DÉPARTEMENTS, état détaillé des dépenses pour l'addition d'une aile à l'édifice ouest.
(*Voir adresse, No. 6.*)

DESJARDINS, Canal—(*Voir bills, No. 15.*)

DESSAINT, Joseph Hill ; nommé messenger sessionnel, 86. Rapporté adopté, 93.

DÉTROIT, pont de la rivière,—(*Voir compagnies, No. 13.*)

“ et Chicago,—(*Voir chemins de fer.*)

“ et du Grand-Tronc,—(*Voir chemins de fer.*)

DIMANCHE, suspension du travail ; Pétitions, 51, 58, 58, 81, 86, 88, 95, 123, 127, 134, 145, 152, 153, 159, 188, 204.

DIVISIONS dans le Sénat, 63, 105, 150, 161, 183, 190, 191, 192, 197.

DIVORCE,—(*Voir Campbell.*) (*Voir Peterson.*)

DOUANES,—Pétition demandant l'imposition de droits égaux sur les importations américaines, 55.

DRAGUEUR à vapeur canadien, Travaux exécutés par le—. (*Voir adresses, No. 8.*)

DRAWBACKS,—Pétition de la Chambre de Commerce de la Puissance contre le système de primes ou de,—35.

DUNNE, John ; nommé messenger permanent, 86. Rapport adopté, 93. Ses appointements augmentés, 20, 11.

ECHANGE ; banque d',—du Canada.—(*Voir banques.*)

“ Nationale, pétition demandant un acte d'incorporation.—(*Voir compagnies, No. 1.*)

ÉCHIQUEUR, règles et ordres généraux proposés par les juges de la Cour Suprême et de la Cour d'Échiquier, 89.

Amendement de l'acte,—(*Voir bills, No. 32.*)

ÉCLAIRAGE au gaz,—pétition demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.—(*Voir compagnies, No. 21.*)

EDUCATION dans les Territoires du Nord-Ouest,—Pétitions demandant séparément que la section 11 de l'Acte 38 *Victoria*, chapitre 49, soit révoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et de la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, 72, 81, 85, 87, 91, 94, 100, 108, 113, 118, 123, 126, 145, 153, 159, 163—164, 175, 204, 216, 216.